PROMOTION 2027

Institut OROFACE

Votre partenaire formation

ATTESTATION D'IMPLANTOLOGIE ORALE

28 Janvier
> MODULE 1 : Dossier médical & Plan de traitement

29 Janvier
> MODULE 2 : Prothèse implantaire

18-19 Février | 14 Mai
> MODULE 3 : Chirurgie implantaire

18-19 Mars | 15-16 Avril
> MODULE 4 : Mise en pratique chirurgicale & prothétique

13 Mai
> MODULE 5 : Numérique & implantologie

17-18 Juin
> MODULE 6 : Chirurgie avancée



RENSEIGNEMENTS

Centre de formation,
13011 Marseille
institut.oroface@gmail.com
06 70 80 26 46

ATTESTATION IMPLANTOLOGIE ORALE

2027



12 jours = 92h | 20 participants | Marseille (13)

BULLETIN D'INSCRIPTION

☐ Dr ☐ Mme ☐ M

Nom _____ Prénom _____

Nom facturation _____ SIRET _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Email (obligatoire*) _____

Tel. mobile _____

Signature

* toutes les confirmations et informations seront envoyées uniquement par mail.

TARIF ☐ 5 900 €

Prise en charge FIFPL partielle possible.

MODALITÉ DE PAIEMENT

Virement bancaire : acompte de 1800€ pour bloquer votre place.
Libeller votre virement avec "AIO + Prénom + Nom" et envoyer le bulletin rempli par e-mail à institut.oroface@gmail.com.

IBAN : FR76 3000 3012 5500 0207 1017 842 **BIC : SOGEFRPP**

Modalités d'inscription : toute inscription sera effective à réception de la fiche d'inscription ou d'une photocopie dûment complétée et accompagnée du règlement. Repas et pause compris. Condition d'annulation : tous les cas de désistement ou d'annulation dus au fait du participant et ce, quelques en soient les causes à l'exclusion de causes résultant de force majeure, dégage immédiatement INSTITUT OROFACE de toutes obligations envers le participant qui ne pourra prétendre ni au report de l'événement à une autre date ni au remboursement des sommes déjà versées aux conditions suivantes : - annulation à plus de 30 jours ouvrés avant la date de formation = 15% du montant total versé à titre de frais de dossier seront conservés.
- Annulation à moins de 30 jours ouvrés : facturation à 100% du montant total. L'INSTITUT OROFACE se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation en cas de nombre insuffisant de stagiaires ou en cas d'indisponibilité de ou des formateurs.
Prise en charge éventuelle de la part du FIFPL selon les règles définies par le Conseil de gestion et dans la limite des fonds disponibles de la profession.
Conditions générales de vente et règlement intérieur disponibles sur www.institutoroface.fr.